

L'ABELLE

De la Nouvelle Orleans
Fondée le 1er Septembre 1827

VOL. 95

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 16 JUN 1921

5c le numero

No. 24

ATHENEES LOUISIANAIS

L'Athénée Louisianais a consacré la soirée du 14 juin à la dernière de ses réunions de la saison. Cette réunion s'est tenue à huit heures du soir, sous la présidence de M. Bussière Rouen, dans l'élégante résidence de M. et Mme Jaubert, 2515 rue des Magasins.

La séance a été ouverte par la lecture d'une notice intéressante, très documentée et d'ailleurs vivement applaudie, faite par Mme Héloïse Hulse Cruzat, sur "Les Martyrs de la Louisiane".

Puis, M. Paul Villéré, après avoir rappelé, dans un langage sobre et substantiel, le culte du souvenir de Napoléon, tel qu'il reste gravé dans tous les cœurs français et créoles, en a pris texte pour lire à l'assemblée, en les accompagnant de judicieuses remarques personnelles, trois lettres inédites de l'Empereur, qui avaient effectivement ce mérite de caractériser, par la concision de la forme, le tempérament autoritaire de leur auteur. Cette courte conférence fut écoutée et suivie avec attention par l'auditoire, qui en témoigna une unanime satisfaction.

Après un sommaire dépouillement de la correspondance, M. Bussière Rouen fit un rapide exposé des travaux de l'année de l'Athénée Louisianais; signalant, en même temps, les perspectives envisagées par la société pour son futur exercice.

La seconde partie de la réunion fut consacrée à l'exécution du programme musical, au début de laquelle s'est fait entendre au piano, et applaudir, Mlle Anna Lotka, dont le talent, déjà appréciable, promet davantage encore dans un avenir prochain. Les morceaux par elle joués étaient "Etincelles," de Mazzkowsky, et "Pierrette," de Chaminade.

Après cette audition, Mlle Irma Jaubert, ajoutant aux grâces extérieures de sa personne, vint chanter, avec un succès dont témoignèrent des applaudissements nourris et répétés trois morceaux: (a) "Tes yeux," de Kabye; (b) "Cavalleria Rusticana," de Mascagni; (c) "Mon cœur s'ouvre à ta voix..." de Saint-Saëns, dans "Samson et Dalila." Ce troisième morceau, non prévu au programme, a été supérieurement chanté par Mlle Jaubert, sur l'insistant et sympathique rappel de l'auditoire. L'artiste était accompagnée, au piano, par Mlle Louise E. Toomey, et, au violon, par Mlle Ella de Los Reyes.

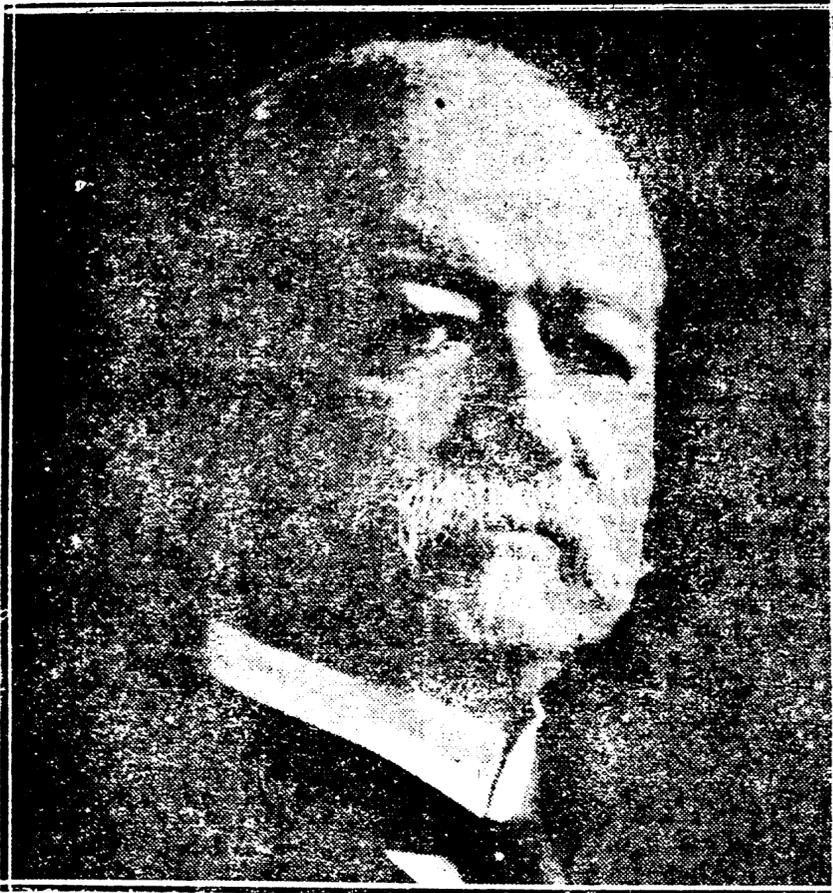
Mlle Irma Jaubert, dont c'était, paraît-il, le début artistique, possède une belle voix, une voix amplement étendue, incapable, le cas échéant, d'avoir rien à redouter des proportions quelquefois insidieuses d'une grande salle. L'émission de la voix est normale et naturelle, double qualité réunie dans le talent de la jeune artiste, dont le chant se distingue par la pureté et la couleur du son.

La suite du programme comprenait deux morceaux exécutés au piano, avec sa maestria accoutumée, par Mme Eugénie Wehrmann Schaffner: (a) "Romance sans paroles" de Fauré; (b) "Scherzo," valse de Moszkowski.

Flatteusement rappelée par l'auditoire, l'artiste s'est prêtée de fort bonne grâce à jouer un troisième morceau, qui a été le "Clair de lune," de Pugno. Il est superflu d'ajouter qu'elle fut couverte d'applaudissements.

Le programme de la soirée se trouvant ainsi épuisé—et il venait de l'être

IL VIENT DE MOURIR



MURPHY J. FOSTER

Murphy J. Foster

Dimanche dernier, est mort à Franklin, l'homme qui a rendu de très grands services à la Louisiane, et que les élections ont par deux fois choisi comme gouverneur, puis comme sénateur, à Washington, deux fois encore. Murphy J. Foster s'est éteint paisiblement, parmi les siens, dans sa vieille maison de campagne, qu'il affectionnait tant. Ainsi se termine une des vies les plus mouvementées de notre époque. La politique en Louisiane a eu des phases, plus que difficiles, extrêmement périlleuses, depuis la guerre civile, et peu de bons citoyens ont eu le courage de se mêler activement aux affaires de l'Etat. Murphy J. Foster a vécu pendant ces périodes difficiles et a su s'ingérer et se maintenir toujours comme chef de parti.

Beaucoup l'ont critiqué, surtout dans sa campagne contre la loterie, mais tous l'ont admiré pour son courage et sa persévérance. Plus tard, dans sa vie, ses ennemis d'il y a trente ans sont devenus ses amis. Voilà bien, il nous semble, le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un homme d'Etat.

Il faudrait, pour le bien de notre chère Louisiane, qu'il y eut plus d'hommes politiques qui auraient le courage d'exprimer et de combattre pour une opinion, en un mot plus d'hommes comme Murphy J. Foster.

dans des conditions de commune et visible satisfaction—le président Bussière Rouen, en quelques paroles, dites avec le tact et l'à propos qu'on lui sait, remercia les maîtres de la maison de leur hospitalité, les artistes de leur concours, l'auditoire de sa sympathique attention, et déclara la séance levée.—
P. H. Ermont.

LA MAISON HOSPITALIERE

Les amis de la Maison Hospitalière, avec M. J. B. Byrne, de la Maison Blanche, à leur tête, font tous les efforts possibles pour obtenir les fonds nécessaires pour les réparations de leur asile, rue du Quartier, et ont ouvert un concours pour encourager les jeunes femmes et jeunes filles employées dans les grands magasins et bureaux de la ville à faire tout leur possible pour placer des billets d'admission aux représentations qui seront données au Théâtre Tulane, le 11 et 12 juillet. Parmi les prix offerts pour récompense il y en a un de \$100, un de \$50, et un de deux semaines de vacances à la Baie Saint Louis, toutes dépenses payées, offert par la Saenger Amusement Co. Les deux autres prix d'argent comptant seront payés par le comité en charge de l'affaire.

L'ACCORD DANS LA COMMISSION INTERALLIÉE

L'accord est complet dans la commission interalliée sur les mesures propres à ramener l'ordre en Haute-Silésie, suivant le plan de la conférence des ambassadeurs, comprenant l'établissement d'une zone intermédiaire et le désarmement progressif des adversaires.

Les insurgés polonais ont affirmé de nouveau qu'ils étaient prêts à obéir aux injonctions de la commission. On espère l'ouverture d'une ère de pacification. La préparation technique des mesures mentionnées a commencé.

A l'occasion du centième anniversaire de sa fondation, l'Université de Washington a conféré le grade honorifique de docteur en droit à M. Jusserand, ambassadeur français à Washington.

Ce que peut faire le commerçant de la Nouvelle-Orleans

Les occasions de travailler avec profit à l'étranger, s'offrent, de plus en plus intéressantes, à l'exportateur Néo-Orléanais. Il y a une baisse, sur toute la ligne, dans les prix des marchandises, les prix de transports, les frets, etc., sont raisonnables, et il y a des acheteurs, pourvu qu'on leur accorde du crédit. Voilà le véritable problème, le crédit!

Nous ne prétendons pas dans cet article aussi sommaire, démontrer la solution de cette question tant discutée. Cependant, il y a un commencement à tout, et lorsque nous lisons il y a quelques jours, une description dans une revue du Nord, de tout ce que doit accomplir la Foreign Trade Financing Corporation, pour l'exportateur (de New York), nous nous disions, qu'après tout, les banques du Sud, et notamment celles de la Nouvelle-Orléans, avaient prévu, il y a quelques mois, tout ce que peut accomplir l'application de la loi Edge, et avaient organisé la Federal International Banking Company, qui fonctionne très activement depuis quatre mois.

Avant la guerre, la Deutsche Bank, la Dresdner Bank, la Disconto Gesellschaft, etc., étaient les puissantes banques fournissant le crédit au monde entier, en rendant l'Allemagne maîtresse du commerce. Ces banques avaient leurs agents partout, étudiant le commerce de chaque pays, ses besoins, ses chances de développement, etc. Scientifiquement, les crédits étaient accordés, selon les besoins et les possibilités de chaque localité. L'Allemand se faisait souple et s'adaptait à chaque pays et de là à chaque individu. C'était un système merveilleux, et qui réussissait au point de rendre l'Allemagne la plus puissante des nations, et d'aucuns disent que la guerre a été une stupidité de sa part, car au bout de trentedix ans elle aurait dominé le monde par son commerce.

Nous avons donc l'occasion de travailler. Petit à petit nos banques apprendront à reconnaître la valeur des crédits à longs termes, et un nouvel essor sera donné au commerce de la Nouvelle-Orléans.

C'est dès maintenant, que le commerçant doit étudier le terrain, tâcher de faire des connaissances, s'enquérir de la responsabilité des marchands à l'étranger, et commencer enfin, un négoce, qui poursuivi prudemment ne peut que donner pleine satisfaction.

LE MEXIQUE VEUT PAYER SES DETTES

Mexico.—A partir du 1er juillet, les compagnies de pétrole auront à payer une augmentation de 25 p.c. sur les taxes pour l'exportation de leurs produits. C'est ce que veut un décret publié par le président Obregon. L'augmentation de la taxe donnera plus de 30 millions de pesos par année. Cet argent servira à payer la dette étrangère.

Juliette.—J'ai entendu dire qu'un jeune homme t'a embrassé hier soir?
Eva.—J'ai également entendu dire qu'un jeune homme l'avait embrassé.
Juliette.—Qui, mais moi je suis fiancée avec celui qui m'a embrassé.
Eva.—Eh bien, c'est le même jeune homme.